



MAITRE PATRICK ARMENGAU – COMMISSAIRE-PRISEUR JUDICIAIRE
2 RUE MERE TERESA - 84 000 AVIGNON
TEL 04.90.86.35.35. FAX. 04.90.86.67.61.
www.avignon-encheres.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES DU 13/04/2017 A 10h30

Exposition ½ heure avant la vente

Liste susceptible d'être modifiée jusqu'au moment de la vente

N°	Désignation
1	Péniche fluviale Automoteur citerne LORELEI N° LY001821F Longueur: 88.12 mètres - Largeur: 9.02 mètres - Tirant d'eau pour le plus grand enfoncement: 3.42 mètres - Tirant d'air pour l'enfoncement à vide: 5.60 mètres - Coque en acier calle "Box" - Panneaux d'écouilles en aluminium "Friesche Kap" - Chantier de construction: SECOMOC. 2 moteurs BAUDOIN 12P15 (2002) et V8 (2010) d'une puissance totale de 883.2 Kw - Propulseur d'étrave : moteur Daf 280CV Enfoncement moyen à vide en eau douce: 0.88 mètres - Port en lourd maxi en eau douce: 1748.49 tonnes - 2 ancres de 1250kg - 210 mètres de chaîne diamètre 25mm Année de construction : 1923 modifié en 1994. Transformation pour le transport des marchandises généralement sèches (modifié en 2002). Certificat communautaire de navigation intérieure N° 10167LY du 30/08/2011 à renouveler.

Extrait des Conditions Générales de Vente

- La vente est faite au plus offrant et dernier enchérisseur et au comptant, à charge à l'adjudicataire de payer les frais légaux en sus du montant de leur adjudication.

- Les biens sont vendus sans garantie et en l'état. Les renseignements et indications fournis, les mentions figurant sur la liste, sont donnés à titre indicatif, sans garantie et n'engagent en rien le commissaire-priseur.

Une exposition préalable permettant aux adjudicataires de se rendre compte de l'état des biens mis en vente, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée. La vente est fait sans aucune espèces de garantie, sans recours possible contre qui que ce soit.

- Les biens sont vendus par ordre de numéro de 1 à ... (suivant liste). La vente commence par le numéro 1. Les numéros d'ordre de passage pourront être modifiés sans préavis.

- Si vous êtes désignés acquéreur d'un bien, il vous sera demandé une pièce d'identité et une caution.

Le règlement s'effectuera au comptant par virement bancaire (La simple vérification téléphonique auprès de la banque ne suffisant en aucun cas).

Frais de vente en sus: 14.40 % TTC

Dans le cas d'un virement bancaire il vous sera remis une RIB avec le montant à virer. Un acompte de 20% minimum du montant total à régler, sera à nous payer par CB le jour de la vente. Dès que le montant viré apparaîtra sur notre compte vous serez averti téléphoniquement (merci de penser à laisser votre numéro de téléphone).

À défaut de paiement l'objet pourra être remis en vente selon la procédure sur folle enchère immédiatement ou à la première opportunité.

- Il est conseillé aux adjudicataires de procéder à l'enlèvement de leurs lots dans les meilleurs délais. Dès le prononcé de l'adjudication les objets sont placés sous l'entière responsabilité de l'acheteur.

Exposition : ½ heure avant la vente.